

DECRET N° 99-116 DU 23 FEVRIER 1999

Chargeant Monsieur Saley G. SAKA, Ministre du Développement Rural, de l'intérim de Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT***

- VU la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
VU Le Décret N°98-280 du 12 Juillet 1998, portant composition du Gouvernement ;

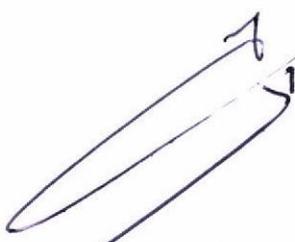
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 23 février 1999, Monsieur Saley G. SAKA, Ministre du Développement Rural, est chargé de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative pendant l'absence de Monsieur Ousmane BATOKO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 Février 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6- AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - SGG 4 - MFPTRA 4 - MDR 4 - Autres Ministères 16 - départements 6 - JORB 1